



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



07138486

Déposé au greffe du Tribunal de Commerce
de Marche-en-Famenne, le 14/9/07
Le greffier,

Greffier

Dénomination : **Guy de SAUVAGE**

Forme juridique **SOCIETE AGRICOLE**

Siège **Rue F Lefèvre, 20 à 6900 Marche-en-Famenne**

N° d'entreprise **0453771542**

Objet de l'acte : Modification des statuts - Transfert du siège social

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01 09 06

A l'unanimité des membres, l'assemblée générale prend la décision d'acter la modification du siège social
qui devient le suivant :

Rue F Lefèvre, 30 à 6900 Marche-en-Famenne

L'article 2 des statuts est adapté en conséquence et la coordination des statuts qui en découle est acceptée

Déposé en même temps acte en entier (procès-verbal)

Guy de SAUVAGE
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/09/2007 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B .

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature